Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 7 (1904)

Heft: 50

Artikel: Pensées

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-254226

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

il s'agissait de découvrir le microbe. Les recherches furent laborieuses et réservèrent plus d'une déconvenue aux sayants.

Il y a trois ans, deux médecins portugais, MM. Gagigal et Lepierre, découvraient un bacille dans le sang des malades. A son tour le Dr Bettencourt, de Lisbonne, recueillait un microbe — qu'il dénommait diplostreptocoque — dans les méninges des malades. Ce microbe put être cultivé par lui dans des liquides appropriés, et injecté à des cobayes: mais le savant ne put prouver qu'il était la cause de la maladie du sommeil.

Les recherches des Drs Castellani et Bruce faisaient bientôt accuser un autre microbe, cette fois avec plus de certitude : c'est un protozoaire appartenant à l'ordre des flagellés et au groupe des trypanosomes qui sont bien connus, depuis quelques années, des bactériologistes. Ils causent chez les animaux domestiques de nombreuses maladies contagieuses et mortelles, comme le mal de Caderas, la Nagana, le Surra : la fréquence de ces affections empêche même toute importation des animaux qui y sont sujets dans les régions tropicales de l'Afrique et dans certaines contrées de l'Amérique du Sud.

Il fallait prouver que le microbe était bien la cause de la maladie du sommeil. M. Brumpt entreprit avec succès cette démonstration, en inoculant à un singe un centimètre cube de liquide chargé de trypanosomes. L'expérience fut entièrement concluante. L'animal était inoculé le 24 août 1903. La période d'incubation dura plus d'un mois.

Le 30 septembre, le singe commença à manifester une certaine fatigue; le lendemain il titubait, et s'endormait, à peine réveillé, les pattes accrochées aux barreaux de sa cage. La température de son corps était très basse et il présentait bien tous les symptòmes de la maladie du sommeil. Son sommeil était d'ailleurs léger: il s'éveillait si on l'appelait. Excité par des menaces, il s'élançait pour mordre, mais en chemin ses paupières se fermaient, et il s'endormait. En mangeant aussi, il s'endormait entre chaque bouchée si on ne prenaît pas soin de le réveiller. Il ne tarda pas à entrer dans le coma et à mourir.

L'autopsie ne révéla aucune autre affection que la maladie du sommeil. M. Brumpt put en conclure que chez le singe la maladie du sommeil a une marche aiguë : mais quoique l'évolution soit différente, la maladie offre la même nature chez le nègre et chez le singe.

Fait curieux: tandis que le singe est sujet à la maladie du sommeil, toutes les races humaines — à l'exception du nègre — y échappent totalement. Malgré leur contact permanent avec les nègres, les Européens, soldats, colons, explorateurs ou fonc!ionnaires, n'ont jamais ressenti le terrible mal. Les mulaires y sont également réfractaires, ainsi que les coolies chinois, qu'on rencontre aujourd'hui en assez grand nombre dans les parages africains.

Bien mieux! pour les noirs eux-mêmes, la maladie cesse d'être contagieuse en dehors de l'Afrique équatoriale, où elle se propage avec une telle rapidité. On sait que les negres sont transportés en grand nombre au Brésil pour cultiver les plantations de café. Dans la caravane, chez tous ceux qui sont atteints de la maladie du sommeil avant leur départ d'Afrique, le mal suit son cours et aboutit aux mêmes conséquences mortelles. Mais les individus atteints cessent de contaminer les autres : malgré la promiscuité forcée qui s'établit pendant la traversée, au-

cun cas nouveau n'est constaté. Il en est de même si les nègres sont transportés en Europe, en Asie ou dans le nord de l'Afrique.

Cette constatation si curieuse n'est pas un fait isolé: le paludisme, par exemple, auquel le blanc seul est sujet, n'est contagieux que dans des régions bien déterminées. Il fallait donc en conclure que le microbe de la maladie du sommeil était transmissible par un agent local. Cet agent, on le connaît aujourd'hui: c'est une mouche tsetsé, proche parente de celle qui décime en Afrique la race boyine.

La mort des animaux ne provient pas, comme on l'avait cru longtemps, de la transfusion d'un venin, mais bien de l'inoculation d'un microbe — trypanosome voisin de celui de la maladie du sommeil — qui se développe chez le bœuf avec une rapidité foudroyante. Les travaux de M. Bruce, dans le Zoulouland, ont établi avec certitude le mode de transmission de la nagana des bestiaux.

Jusque-là, on croyait l'homme réfractaire à la piqure de la mouche *tsé-tsé*, parce que les effets ne s'en faisaient pas immédiatement sentir : c'est là une opinion encore très répandue parmi les explorateurs. Mais les expériences, les constatations de M. Bruce et de M. Brumpt ne peuvent plus laisser subsister aucun doute à ce sujet.

La maladie du sommeil n'existe et n'a pu s'acclimater que dans les endroits où existe la mouche tsé-tsé. Dans une région donnée, les nègres qui vivent sur le bord des rivières où pullulent les mouches, sont beaucoup plus sujets à la maladie que ceux qui habitent l'intérieur des terres et qui en sont à peu près indemnes.

Dans le Congo belge, à Banamia, près de Coquilhaville, existait au bord du fleuve, il y a quelques années, une colonie de trois mille pécheurs Lolo: il en reste aujour-d'hui à peine trois cents, tous les autres ayant succombé à la maladie du sommeil. A vingt minutes de la rivière se trouve un village de cultivateurs. Ces nègres ne vont que rarement au fleuve et boivent de l'eau de source: aussi la maladie ne fait-elle parmi eux que de très rares victimes.

La mouche *tsé-tsé* — que les savants ont baptisée *Glossina morsitans* — pond ses embryons vivants dans des matières en putréfaction ou dans la terre humide, riche en humus. La larve, qui est volumineuse, semble ne pas avoir besoin de se nourrir pour se transformer en chrysalide. Deux ou trois jours suffisent pour cette métamorphose. L'éclosion a lieu au bout de six semaines.

Le traitement prophylactique de la maladie est donc tout indiqué. En attendant qu'on puisse détruire la mouche tsé-tsé, il faut scustraire les nègres à ces atteintes, en les éloignant le plus possible des bords des rivières et des endroits humides où elle se reproduit. Ainsi, grâce à M. Pakou, par une hygiène raisonnée, une mission belge a pu faire disparaître presque complètement la maladie du sommeil.

Quant au traitement curatif, il ne peut résider que dans l'application d'un sérum, tous les autres moyens ayant échoué. Pareille découverte peut demander encore quelques années, quoique le microbe soit désormais bien connu.

Albert DAUZAT.



Le mauvais homme trouve son mauvais jour.

Qui se fait miel, les mouches le mangent.